

capitiaux disponibles. C'est pourquoi le secteur de la construction domiciliaire, n'avance pas comme les années passées.

La déclaration du ministre ne répond aucunement aux besoins du pays en fait d'aide gouvernementale. Non seulement a-t-on besoin de fonds directs plus abondants, mais le secteur privé étant incapable de fournir des capitaux de construction, les taux d'intérêt applicables aux fonds privés dépassent actuellement 8 p. 100. D'après des nouvelles récentes, une maison qui se vendait \$13,000 coûte maintenant \$15,000. C'est une des difficultés que rencontrent l'industrie de la construction domiciliaire et l'entrepreneur.

Bien que nous soyons reconnaissants des petites faveurs, monsieur l'Orateur, il faudrait corriger la politique gouvernementale qui a créé cette situation.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

MOTIONS TENDANT À L'ADOPTION DE RAPPORTS

L'ordre du jour appelle.

M. Cameron (High-Park), (président du comité permanent de la justice et des questions juridiques): Que le premier rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques, présenté à la Chambre le mardi 26 avril 1966, soit maintenant adopté.

M. Cameron (High-Park): Monsieur l'Orateur, je demande que la motion inscrite en mon nom soit réservée.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

L'ordre du jour appelle:

M. Hales (président du comité permanent des comptes publics):

Que le premier rapport du comité permanent des comptes publics, présenté à la Chambre le mercredi 27 avril 1966, soit maintenant agréé.

Que le deuxième rapport du comité permanent des comptes publics, présenté à la Chambre le mercredi 27 avril 1966, soit maintenant agréé.

M. Hales: Monsieur l'Orateur, en raison du temps attribué pour l'étude de la motion de subsides, je demanderais que les deux motions inscrites en mon nom soient réservées.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ACTIVITÉ AU CANADA DU BUREAU DE RENSEIGNEMENTS DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question [M. Thompson.]

s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle vise un certain Eerik Heine, citoyen canadien, au sujet duquel on rapporte que la CIA, bureau central de renseignements des États-Unis, a fait des déclarations diffamatoires qui sont répandues dans les milieux estoniens du Canada. D'après ces déclarations, Heine était ou est agent communiste.

Je voudrais demander au ministre si le gouvernement canadien a demandé des renseignements à ce sujet ou présenté des instances au gouvernement des États-Unis concernant l'activité de la CIA parmi les groupes d'immigrants au Canada; une activité de ce genre se poursuit-elle et, s'il en est ainsi, est-ce avec la collaboration, le consentement ou la permission du gouvernement canadien?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous étudions cette question avec le gouvernement des États-Unis et, tant que ces délibérations ne seront pas terminées, je préfère m'abstenir de répondre.

LES NATIONS UNIES

L'ADMISSION DE LA CHINE CONTINENTALE ET L'ATTITUDE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme il a vivement préconisé, devant la Fédération mondiale des anciens combattants, la participation de tous les pays aux Nations Unies, j'aimerais lui demander si le gouvernement canadien enjointra sa délégation aux Nations Unies d'appuyer l'admission de la Chine continentale.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement du Canada a toujours soutenu que tous les pays devraient faire partie des Nations Unies, qui ne sauraient régler ni même résoudre partiellement les différends actuels et futurs d'États qui ne sont pas membres des Nations Unies. Nous espérons que cet idéal sera bientôt réalisé, mais un pays doit remplir certaines conditions pour être admis aux Nations Unies. Je pense maintenant au gouvernement de Pékin. On tiendrait actuellement des pourparlers en vue d'examiner cette question à la prochaine réunion de l'Assemblée. Je ne peux rien ajouter à cette déclaration.